



Les 05 et 06 novembre 2022



a le plaisir de vous accueillir pour son

2^e master vétérans

V1 à V9

Autorisation n°

22.BRET.56/TI.F./001

ACCUEIL & ORGANISATION

Accueil des joueurs à 7h30

Début de la compétition à **8h30 précise**

Les matches se dérouleront en poule avec **2 sortants** puis par élimination directe

LIEU

La compétition se déroulera au

Complexe sportif de l'Ar Goët (8 terrains)

56250 Elven

Vous trouverez le plan de la salle ci-dessous.

INSCRIPTIONS

Vétérans 2 tableaux par joueur, **un seul tableau par jour**

1 tableau 13€ 2 tableaux 18€

Simple et double mixte le samedi jusqu'aux finales

Double Homme et Dame le dimanche

Date limite d'inscription : **26 octobre 2022**

Tirage au sort : **30 octobre 2022**, après cette date tout forfait devra être justifié pour être remboursé.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du règlement par courrier ou par virement. En cas de surnombre, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.



Constitutions des séries

Vétérans

Si possible en fonction du nombre d'inscrits et CPPH

Catégories V1 V2 2 à 3 séries

Catégories V3 V4 2 à 3 séries

Catégories V5 et + 2 à 3 séries

Selon le nombre d'inscriptions, l'organisation se réserve le droit de scinder les catégories en plusieurs tableaux et/ou de les regrouper

ARBITRAGE

Les matches se dérouleront en auto-arbitrage

JA principal Pascal Bolu

JA adjoint Nadia Gallais

GEO Dominique KIRY

VOLANTS

L'AOBD fournira 3 volants RSL 1 par finale



CONTACT

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter :

Par mail à aobdsaintnolff@gmail.com

Par courrier Dominique KIRY 4 rue Alain Colas 56250 Saint-Nolff

Par téléphone **06.79.07.74.63**

HÔTELS A PROXIMITE

Réservation sur **Welcomsport** et vous entrez le code **SPT69615207** ou par téléphone en indiquant le code **SPT69615207** pour bénéficier du tarif sportif *Campanile* 02.97.45.55.19

ZAC Chapeau Rouge 56000 Vannes

Hôtel Première Classe 08.92.70.71.24

Zone d'Activités Le Chapeau Rouge 56000 VANNES

RESTAURATION

Un service de restauration sera à votre disposition

STAND

Notre partenaire sera présent les deux jours

ECOBAD

Le club est particulièrement attentif au développement durable. Respectez notre choix en utilisant le tri sélectif. Pensez au covoiturage, un lien sur le site du club vous permettra de vous organiser.



REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

Autorisation n° 22.BRET.56/TI.F./001

- 1-Le tournoi est ouvert aux joueurs vétérans.
- 2- *Les joueurs s'inscrivent dans un tableau (Simple, double ou double mixte). L'organisation inscrira les joueurs dans la catégorie, classification et série correspondante au CPPH du jeudi 27 octobre 2022.*
- 3-Le tournoi se déroulera en application des règles de la F.F.BaD. . Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de vingt et un points.
- 4-Tout joueur participant devra être licencié le jour du tournoi et être en règle avec la F.F.BaD et sa ligue.
- 5-Les matchs se dérouleront en auto arbitrage et officiel pour certaines finales.
- 6- Les volants plumes (RSL 1) seront à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales.
- 7-Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge Arbitre M. Pascal Bolu ou Mme Nadia Gallais.
- 8-Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- 9-Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin de son match.
- 10-Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation. Pendant les pauses réglementaires, deux personnes par joueur/paire peuvent être autorisées à accéder au terrain pour coacher.
- 11-Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 12-Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F.F.BaD est exigée sur les terrains.
- 13-Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, devra prévenir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 14-Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- 15-Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.

16-Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.

Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.

17-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.

18-Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.

19-Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter ou de regrouper certaines catégories ou séries respectivement trop ou insuffisamment représentées et de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, avec l'accord du Juge Arbitre.

20- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi.

21- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

22- A l'issue du tirage prévu le **30 octobre 2022**, tout forfait devra être justifié à la LBBa pour être remboursé.

23-Il est interdit de fumer dans les salles.

24-Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.

25-Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.



AQBD
SAINT-NOLFF



2ND MASTER VETERANS

05 ET 06 Novembre 2022

V1 V2 / V3 V4 / V5 et +
SH SD DH DD DMx 1 tableau par jour
Complexe sportif de l'Ar Goët - ELVEN



